

Séance du **04 avril 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	15	13

L'an deux mil vingt trois

et le Mardi 04 avril

à 20 h 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François**

Date de la convocation
30/03/2023

Etaient présents : M. Dominique BOGAERT 1^{ER} Adjoint ; M. DAÛY Serge, 2^{ème} Adjoint ; Mme GIRARD Alexandra ; Mme CHAMPION Laure ; Mme ROZANSKI Virginie ; M. RUTARD Fabrice ; M. CHRISTIAENS Thomas ; M. CHOPINET Jean-Noël ; M. GAVELLE Lionel ; Mme TABOUREL Juliette,

Absents excusés : M. GUYADER Alain donne pouvoir à Monsieur BOGAERT Dominique, Mme LAMARRE Nathalie ; Mme JORRE Béatrice donne pouvoir à Monsieur DAÛY Serge ; Mme PRUVOT Gaëlle

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet de la Délibération

Objet : Délibération pour le vote du budget primitif 2023

7.1 Décisions Budgétaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'arrêter le budget primitif 2023 de la commune :

N° de délibération 2023/22bis

- à la somme de 784.590.39 € (sept cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix euros et trente-neuf centimes) en recettes et en dépenses de fonctionnement.
- à la somme de 491.288,06 € (quatre cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingt-huit euros et six centimes) en recettes et en dépenses d'investissement.

Délibération rendue exécutoire
Par transmission en Préfecture

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Bois-Jérôme-St-Ouen, le 04 avril 2023

Le Maire,

Jean-François WIELGUS




Le Secrétaire de séance

Serge DAÛY

